

■ **HENTSCH HENCHOZ & CIE**, à Lausanne, société en nom collectif, banque et gérance (FOSC du 11.03.2002, p. 18). La procuration de Jean-Luc Chappuis, Jean-Marie Mottier et Patrick Ramsey est éteinte. Procuration collective à deux est conférée à Corinne Spycher, de Köniz, à Morges, Jean-François Christinet, de Le Vaud, à Ecublens (VD) et Paul RoCHAT, du Lieu, à Goumoens-la-Ville. François Messeiller est désormais à Vionnaz et Marc Girard à Mézières (VD).

Journal no 3852 du 12.04.2002
(00433698 / CH-550.0.173.681-1)